



Tél. 02 98 91 52 09

FOURNITURE D'UN CAMION BENNE D'OCCASION

Fax 02 98 91 55 18

e-mail: mairie.landudec@wanadoo.fr

ACTE D'ENGAGEMENT

Marchés publics de Services Procédure adaptée Article 28 du Code des marchés publics

1 Personne publique contractante

1-1 Désignation du pouvoir adjudicateur :

Commune de LANDUDEC

Place de la Mairie 29710 LANDUDEC

Téléphone: 02 98 91 52 09 – Télécopie: 02 98 91 55 18

1-2 Nom, Prénom, qualité du signataire du marché public ou de l'accord-cadre :

Monsieur COZIC Noël, Maire de LANDUDEC

1-3 Personne <u>habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du CMP :</u>

Monsieur COZIC Noël, Maire de LANDUDEC

1-4 Comptable assignataire:

Madame le Trésorier

Centre des Finances Publiques - 7, rue des Ecoles 29710 PLOGASTEL SAINT GERMAIN

Téléphone: 02 98 54 58 30

2 Objet du marché

2-1 Objet de la consultation :

Le présent marché concerne la fourniture d'un camion benne de 3,5 T d'occasion.

2-2 Décomposition de la consultation :

La consultation comporte un lot.

2-3 Prestations demandées:

Les prestations sont détaillées dans le cahier des clauses techniques particulières.

3 Clauses administratives

3-1 Pièces contractuelles du marché:

Le présent acte d'engagement

Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.)

Le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.) applicables aux marchés publics de fournitures courantes et services

Le devis détaillé du titulaire

3-2 Délais d'exécution:

Le délai de livraison est indiqué par le titulaire au paragraphe 4.1.

<u>3-3 Condition d'exécution des prestations :</u>

Les prestations devront être conformes aux stipulations du marché (les normes et spécifications techniques applicables étant celles en vigueur à la date du marché).

3-4 Prix du marché:

Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par un prix global forfaitaire. Les prix sont fermes.

3-5 Modalités de règlement des comptes :

Les prestations seront réglées par un paiement unique après réalisation complète des prestations. Le règlement s'effectuera dans un délai de 30 jours à réception de la demande de paiement conforme au devis.

3-6 Pénalités de retard:

Sans objet.

3-7 Dérogations au C.C.A.G. :

L'article 3.6 déroge à l'article 14 du C.C.A.G. fournitures courantes et services.

4 Engagement du candidat

4-1 Identification et engagement du candidat :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public et conformément à leurs clauses et stipulations,

□ Le signature	 □ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte □ engage la société désignée ci-dessous sur la base de son offre
□ l'ensemble des me	mbres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement

Nom commercial et la dénomination sociale du candidat, ou du mandataire en cas de groupement (joindre en annexe la composition du groupement et la répartition des prestations), les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.

	Montant hors taxes	Taux de T.V.A.	TVA	Montant T.T.C.
Véhicule	taxes	1. v.A.		
Frais d'immatriculation				
Frais de mise en service et livraison au service technique				
Garantie 1 an pièce et main d'oeuvre				
Total				
Montant T.T.C. arrêté en	lettres à :			

Delai de ilviaison.
Les fournitures seront livrées dans un délai de
A compter de la notification, au titulaire, de l'acceptation de l'offre par la Commune de LANDUDEC.
4-2 Compte (s) à créditer :
(joindre un relevé d'identité bancaire ou postal)
Nom de l'établissement bancaire :
Numéro de compte :

4-3 Déclaration sur l'honneur :

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

a) condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts et aux articles L2339-2 à L2339-4, L2339-9, L2339-11 à L2339-11-3 du code de la défense, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne.
- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal

b) lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin
- n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L8221-1, L8221-3, L8221-5, L8231-1, L8241-1, L8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le Préfet, en application des articles L8272-4, R8272-10 et R8272-11 du code du travail.

c) obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés

pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

d) liquidation judiciaire:

ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'articleL640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L653-1 à L653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger.

e) redressement judiciaire:

ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

f) situation fiscale et sociale :

avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement.

<u>4-4 Signature de l'offre par le candidat :</u> Nom, Prénom et qualité du signataire (candidat individuel, mandataire habilité à signer l'offre du groupement ou tous les membres du groupement).
A, le
5 Décision du pouvoir adjudicateur
La présente offre est acceptée. A LANDUDEC, le
Le représentant du pouvoir adjudicateur.